

Discours de M. Nicolas Schmit Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

OCDE, 1^{er} décembre 2014

Merci Mr le président, cher collègues,

D'abord je voudrais remercier l'OCDE pour l'organisation de ce forum politique sur une question, qui est une des questions politiques les plus sensibles. Nous avons entendu différents ministres insister sur cette sensibilité politique et nous avons besoin d'un discours ouvert et nous avons besoin aussi du soutien de la société civile pour effectivement objectiver cette question de l'immigration. Je crois que l'association à la fois des employeurs et des syndicats est à cet égard extrêmement important.

Notre monde connaît des déséquilibres économiques tout comme des divergences, voire des déséquilibres, démographiques. La plupart des pays développés connaissent des taux de natalité faibles qui permettent à peine ou tout juste un renouvellement de leur population. Les besoins de main-d'œuvre sont évidents et même si aujourd'hui à cause de la crise certains pays sont confrontés à des taux de chômage plus élevés, à plus long terme ce besoin sera présent. Il y a un lien évident entre croissance économique d'une part et croissance démographique de l'autre, puisque la population active est un élément essentiel aussi du potentiel de croissance de toute économie.

Nous l'avons entendu, notamment aussi ce matin dans la présentation du secrétaire-général et dans l'intervention de Pascal Lamy : la mobilité, la migration des personnes est une facette fondamentale de la globalisation. Il faut donc l'aborder et l'analyser dans toute sa complexité économique, sociale, culturelle et bien sûr aussi politique.

J'aimerais dire aussi que la mobilité ou l'immigration ne peut être la solution à tous les problèmes. Il faut bien sûr remonter aux causes de la migration. La cause

est souvent, mise à part les questions politiques de violation des droits de l'homme qui touchent plus à l'asile, mais pour la migration économique les causes sont le sous-développement, la pauvreté et l'exclusion. Je crois que, quand on discute de migration on ne peut jamais perdre de vue ces questions de développement.

En Europe aujourd'hui, la question de la mobilité aussi, si nécessaire qu'elle soit, ne peut pas être dissociée non-plus des questions de politiques économiques. Parce que si on a des taux de chômage énormes dans certains pays européens, qui obligent en quelque sorte les jeunes à quitter leur pays c'est lié à une situation économique, au problème des dettes, au problème aussi des politiques d'assainissement financier qui peut-être provoquent le chômage et empêche la création d'emplois. Je crois donc, qu'il faut mettre cela en perspective.

Le Luxembourg est sans aucun doute parmi les pays de l'OCDE le champion de l'immigration, puisque plus de 40% de nos résidents sont nés dans un autre pays. Quand je regarde le marché du travail c'est plus de deux tiers de notre population active qui est originaire de l'étranger. Ou bien parce qu'ils sont résidents ou bien parce qu'ils viennent des trois pays voisins chaque jour travailler au Luxembourg. Et je dois dire que sans cet apport fondamental nous n'aurions pas connu le développement économique et social que nous avons connu. Je rappelle ce que Pascal Lamy a dit : nos Etats seraient confortés à une faillite à terme de leur système social, à leur système de protection sociale sans l'apport de la migration.

Alors ces migrants au Luxembourg sont à la fois des personnes plus faiblement qualifiées mais également des personnes hautement qualifiées dans des secteurs comme l'IT, la recherche etc. L'internationalisation de notre économie est allée d'ailleurs de pair avec une augmentation constante des flux migratoires, notamment aussi au niveau des hautement qualifiées.

Pour notre pays la migration est avant tout, pas exclusivement, mais avant tout liée à la liberté de circulation. Les besoins des employeurs sont couverts par les flux migratoires venant des autres pays de l'Union européenne. Mais de plus en plus bien sûr il y a aussi des personnes venant de pays tiers. Nous avons introduit une green card pour les ressortissants des pays tiers et nous appliquons bien sûr

aussi le système de la blue card, qui est la carte mise en place par l'Union européenne.

Nous avons un système de promesse d'embauche pour les ressortissants des pays tiers, c'est-à-dire qu'il faut avoir une promesse d'embauche pour après avoir un permis de séjour et de travail, un document unique.

Sur les questions de droit du travail je rappelle simplement que le droit du travail est d'application territoriale, c'est-à-dire théoriquement il ne devrait pas y avoir de discrimination entre deux personnes qui font le même travail et qui le font sur le même territoire. Nous savons que ce n'est pas toujours le cas hélas, et nous avons besoin de systèmes de contrôle plus efficaces dans nos Etats. Souvent ce volet a été négligé. Nos inspections du travail n'ont peut-être pas toujours obtenu les ressources dont ils ont besoin.

Le dumping social, le dumping salarial est une réalité aussi en Europe. Mais bien sûr c'est une Europe qui est très divergente au niveau social, au niveau des salaires. Par exemple le salaire minimum au Luxembourg est plus que 1900€ par mois. Dans autres pays de l'Union européenne il ne dépasse pas 1500€ voire peut-être parfois 400€. Donc je crois qu'il faut régler aussi ces divergences.

Une législation nationale et européenne a besoin de critère et de règles. Nous avons eu une directive importante qui a été adoptée l'année dernière sur le détachement et je crois que cette directive vise précisément à éviter un certain nombre d'abus, qui ont existé et qui continuent à exister. Nous voyons que dans un certain nombre de pays européens nous avons des secteurs avec des salaires très bas et des salariés souvent issus, généralement issus de l'immigration, qui ne bénéficient pas des conventions collectives et des protections sociales etc.

Je crois qu'il est très important pour mettre fin à ces évolutions pour des raisons sociales mais aussi pour des raisons politiques. Par ailleurs le dumping social crée de la concurrence déloyale. C'est une question que je discute souvent avec les entrepreneurs, notamment du bâtiment au Luxembourg, qui se plaignent de cette pratique de concurrence déloyale. Puisque bien sûr si vous n'appliquez pas les mêmes standards en matière de santé, en matière de sécurité du travail vous créez une situation de concurrence déloyale.

Dernier point sur la promotion de la diversité. Nous avons un dialogue permanent avec les partenaires sociaux sur cette question. Etant donné la part des non-luxembourgeois dans notre population, et notamment population active, nous allons avoir l'année prochaine un référendum sur la participation des non-nationaux aux élections parlementaires. Tout cela n'est possible que grâce à ce dialogue avec les partenaires sociaux. Puisque ceux qui s'engagent avec beaucoup de force pour que ce référendum réussisse pour que effectivement, sous certaines conditions, les non-nationaux puissent participer aux élections, ce sont les syndicats d'un côté et les employeurs de l'autre. Je crois que c'est aussi une occasion pour débattre les conséquences mais aussi les avantages de l'immigration.

Merci.